



FOOTLAB

Conditions Générales Camp d'été Foot Lab, Crans-Montana

Comment t'inscrire

1. Remplir le **formulaire d'inscription on-line**, en indiquant les dates des stages choisis (s'il te plaît, précise un deuxième choix de dates).
2. Verser 120.- CHF d'arrhes pour confirmer l'inscription
(Banque Raiffeisen Miège-Venthône-Veyras, IBAN CH04 8080 8008 1907 1213 9).
3. Tout stage doit ensuite être réglé dans sa totalité **30 jours avant le début du camp**.
4. Si tu veux parrainer un copain, mentionne son nom sur ta fiche d'inscription et tu bénéficieras de 15.- CHF de réduction (attention : 1 seul parrainage possible par enfant ; il n'est pas possible de parrainer un ami qui te parraine à son tour).

L'inscription comprend :

- En pension complète** : l'hébergement (3 ou 4 stagiaires par chambre) à l'**Hôtel de la Prairie**, Route de la Prairie 34, 3963 Crans-Montana ; Tél. +41 27 485 41 41 la restauration, l'encadrement, l'équipement Adidas/Foot Lab, les récompenses et toutes les activités.
- En demi-pension** : la restauration (repas de midi, boissons et goûters), l'encadrement, l'équipement Adidas/Foot Lab les récompenses et toutes les activités.

Conditions d'annulation

- Annulation à plus de 30 jours** avant le début de camp : l'intégralité du prix du stage moins une retenue de CHF 50.- sera remboursée, y compris sur présentation d'un certificat médical.
- Annulation entre 15 et 30 jours** avant le début du camp : 50% du prix du stage sera remboursé. Si l'annulation est due à des raisons médicales, alors l'intégralité du prix du stage sera remboursée moins une retenue de CHF 120.- (sur présentation d'un certificat médical).
- Annulation à moins de 15 jours** avant le début du camp : aucun remboursement ne sera accordé. L'intégralité du prix du stage sera dû. Si l'annulation est due à des raisons médicales, alors l'intégralité du prix du stage sera remboursée moins une retenue de CHF 120.- (sur présentation d'un certificat médical).
- Tout stage débuté est dû**, dans son intégralité. Les départs volontaires (quel que soit le motif) ou les renvois pour non-conformité aux règles du camp ne donneront droit à aucun remboursement.

Responsabilités

- Les parents ou le représentant légal certifient que le stagiaire est assuré en responsabilité civile privée, ainsi que contre la maladie et l'accident.
- La direction de Foot Lab a toute autorité pour renvoyer un stagiaire dont la conduite est incompatible avec la vie du camp. (En cas de renvoi, les parents sont tenus d'organiser le retour de l'enfant sous 24h. Passé ce délai, la responsabilité de Foot Lab s'éteint. Les frais de renvois éventuels sont à la charge des parents ou du responsable légal.)
- Les frais liés à des dégradations – volontaires ou non - occasionnées par un stagiaire sont à la charge des parents ou du responsable légal.
- Foot Lab déconseille d'amener des objets de valeur au camp, tels que téléphones portables, consoles de jeux, appareils photos, etc. Il décline toute responsabilité en cas de perte ou de vol.

Règlement du Camp Foot Lab Crans-Montana

Ce règlement est établi pour que tous les stagiaires puissent profiter pleinement de leur camp et passer un moment agréable.

- 🚫 Tout le personnel du camp doit être respecté. Les stagiaires sont tenus de se conformer aux consignes données par les entraîneurs, les animateurs, le personnel de l'hôtel, etc.
- 🚫 Les stagiaires doivent également se respecter entre eux. Les comportements grossiers, vulgaires et perturbateurs ne seront pas acceptés.
- 🚫 Les stagiaires doivent se conformer au planning du camp (lever, coucher, horaires des entraînements, des repas, etc.).
- 🚫 Les stagiaires doivent prendre soin du matériel et des infrastructures, pendant toutes les activités ainsi qu'à l'hôtel. En cas de dégradations, volontaires ou non, les frais seront à la charge des parents ou du responsable légal.
- 🚫 Le vol, la consommation d'alcool, de tabac ou de stupéfiants sont formellement interdits ! Le non respect de cette règle porte à l'expulsion immédiate du camp.
- 🚫 Les sorties individuelles sont interdites, sauf si le stagiaire est accompagné par un animateur.
- 🚫 Chaque stagiaire est responsable de ses effets personnels (jeux vidéo, téléphone portable et autres objets de valeur sont déconseillés).
- 🚫 L'argent de poche (souvenirs, achats personnels, etc.) peut être confié aux animateurs en début de stage sous enveloppe, avec mention du nom du stagiaire et du montant total.
- 🚫 Il est préférable pour la cohésion du groupe que les parents ne rendent visite à leur enfant que lors de la journée ouverte aux parents, le vendredi après-midi.
- 🚫 Chaque stagiaire en pension complète doit prévoir au minimum l'équipement suivant :
 - une gourde
 - nécessaire de toilette
 - linges de bain
 - maillot de bain
 - coupe vent
 - paire de tong ou claquette
 - crème solaire
 - casquette
 - 3 shorts
 - 3 maillots (ou T-shirts)
 - 3 paires de bas
 - paires de chaussettes
 - survêtement
 - petit sac à dos
 - protège tibias
 - chaussures de football crampons moulés (multicrampons)
 - baskets
 - gants pour gardiens
- 🚫 Les stagiaires en demi-pension doivent prévoir au minimum un équipement de football complet (protège tibias obligatoires), une gourde remplie, ainsi que des baskets et des vêtements de rechange pour la pause de midi.